



AAA045E

1h45 350,00 €^{HT}

Objectifs

Connaître les principes des contrats d'assurance individuelle accident et la garantie incapacité • Connaître les garanties invalidité et décès des contrats d'assurance individuelle accident • Connaître la GAV

Profil Stagiaire(s)

Collaborateur ou manager souhaitant se familiariser avec le sujet

MODULES

Connaître les principes des contrats d'assurance individuelle accident et la garantie incapacité

Le contrat d'assurance individuelle accident rassemble plusieurs types de garanties permettant de couvrir divers niveaux de gravité du dommage.

- **Présentation du contrat et des garanties de l'assurance individuelle-accident**
Présentation du contrat, des conditions de souscription et des garanties de l'assurance individuelle-accident, et définition de la notion d'accident
- **La garantie incapacité temporaire en assurance individuelle-accident**
Présentation de la garantie incapacité temporaire en assurance individuelle-accident, et du montant des indemnités journalières

Connaître les garanties invalidité et décès des contrats d'assurance individuelle accident

L'assurance individuelle accident couvre les dommages corporels résultant d'un accident.

- **La garantie invalidité en assurance individuelle-accident**
Présentation de la garantie invalidité en assurance individuelle, de son montant et de l'indemnisation de l'invalidité dans les régimes obligatoires
- **Les infirmités multiples en assurance individuelle-accident**
Présentation du cas de l'infirmité multiple en assurance individuelle-accident
- **La garantie décès en assurance individuelle-accident**
Présentation de la garantie décès en assurance individuelle-accident et des règles de souscription d'une assurance-décès

Connaître la GAV

Véritable multirisques de la vie quotidienne, la Garantie des Accidents de la Vie ou GAV est venue pallier un manque de couverture des risques de dommages corporels résultant d'actes de la vie courante.

- **Le contrat GAV**
Présentation du contrat Garantie des Accidents de la Vie, des événements garantis par ces contrats et leurs principes d'indemnisation

Structure

Dès validation de son inscription par DEMOS, l'apprenant reçoit par mail une confirmation d'accès sur le « HUB de formation à distance DEMOS ». Cet accès est personnel et sécurisé par un mot de passe.

Contactez-nous

Conseiller formation
09 88 66 10 00
inscriptions@demoss.fr

L'ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT - E-LEARNING



AAA045E

1h45 350,00 €^{HT}

Durant la validité de son programme, l'apprenant se forme en réalisant, 100% à distance et à son rythme, ses modules eLearning.

A tout moment, il peut solliciter le service d'Assistance Demos pour toute question d'ordre technique ou fonctionnel (prise en main de la solution).

L'apprenant est encadré par le service support Demos qui le suit régulièrement aux étapes clés de sa formation : relance si non connexion, félicitations, suivi individuel de la progression, clôture. Ce service d'encadrement est assuré par mail (messagerie intégrée au HUB).

A l'issue de la validité de son programme, l'apprenant reçoit, par mail, un certificat de réalisation conforme à ses réalisations.

A l'issue de son programme, l'apprenant est invité à répondre à un questionnaire de satisfaction.

Méthode pédagogique

Ce module se compose de séquences courtes, structurées, à faire à son rythme. Elles peuvent alternativement concerner des apports de connaissance, des tests de positionnement, des exercices, des moments réflexifs et/ou des quizz de validation.